

Partage suite à la vente de ma maison

Par Isa5454, le 21/10/2015 à 10:41

Bonjour,

Je suis actuellement en instance de divorce et nous venons de signer un compromis de vente pour la vente de notre maison principale.

Le montant est de 407 500 euros net vendeur.

Nous avons un crédit à remboursé de 46000 euros.

Que se passera t il après avoir signé l'acte de vente définitif ? Comment va procéder le notaire pour la répartition du montant de la vente entre mon mari et moi qui sommes séparés ? Quels sont les documents à fournir ?

En vous remerciant par avec.

Salutations

Par cab-gis, le 21/10/2015 à 15:44

Frais de notaire pour vente de maison après le divorce merci